

2 décembre 2024 Province de Québec
Municipalité de Shigawake
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal de Shigawake, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce deuxième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, sont présents :

Marcel Gagnon, Nancy Skene, Georgette Chapados,
Jeffrey Vautier et Heather Imhoff.

Absent : Michael Hayes

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Rolande Beebe.

La directrice générale par intérim, Nancy Castilloux ainsi que l'adjoint administratif, Pascal Caron sont aussi présents.

2024-12-186

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

2024-12-187

ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL

Il est proposé par la conseillère Georgette Chapados et appuyé par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 4 novembre 2024 soit accepté tel que rédigé et lu.

Adoptée

2024-12-188

COMPTES

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyée par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du certificat 12-2024 au montant de 39 078.70\$ et 12A-2024 au montant de 23 145.86\$ et 12B-2024 au montant 1353.40\$, soient acceptés et la directrice générale par intérim est autorisée à les payer.

Adoptée

2024-12-189

DON ET CORESPONDANCE

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene et appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise les dons suivants :

Club Optimiste :	100.00\$
Fabrique St-Godefroi :	65.00\$
École Polyvalente de Paspébiac	140.00\$

Pour cette décision, la conseillère Georgette Chapados se retire.

Adoptée

2024-12-190

AUTORISATION AUX AIGLES BLANCS POUR DÉBROUILLER

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le club de motoneige les Aigles Blancs de débroussailler le sentier au Rang 3, route Kruse et la route Huard.

Adoptée

2024-12-191

RÉSOLUTION POUR LA LOCATION DU CHALET

Il est proposé par la conseillère Heather Imhoff et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité autorise la location sans frais du chalet pour un projet de cantine. Par conséquent, le locataire s'engage à opérer et à entretenir la patinoire.

Adoptée

2024-12-192

RÉSOLUTION D'EMBAUCHE POUR LA FERMETURE DE LA HALTE ROUTIÈRE (BLOC SANITAIRE)

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité embauche Services Almond afin de fermer la halte routière.

Adoptée

2024-12-193

**RÉSOLUTION POUR FAIRE UNE DEMANDE DE PROJET
ÉTUDIANTS**

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité demande un projet étudiant pour la saison estivale 2025.

Adoptée

2024-12-194

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA FIRME ARPO POUR
ESTIMER LES COÛTS DE LA ROUTE KRUSE**

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité mandate la firme ARPO afin d'estimer les coûts avant de produire les plans et devis pour réparer le pont de la route Kruse.

Adoptée

2024-12-195

VENTE POUR TAXES NON PAYÉES

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene et appuyé par le conseiller Jeffrey Vautier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité approuve la liste des immeubles qui pourraient être envoyés en vente le 12 janvier 2025 pour défaut de paiement de taxe.

Adoptée

2024-12-196

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 2024-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO
2019.10.04 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Mme Georgette Chapados, conseillère, donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil de la municipalité de Shigawake, le Règlement numéro 2024-02 modifiant le Règlement numéro 2019.10.04 (Gestion Contractuelle) de la municipalité de Shigawake soit adopté.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Adoptée

2024-12-197

RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE CALENDRIER DES SÉANCES POUR L'ANNÉE 2025

Considérant que l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19h.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

13 janvier 2025	5 mai 2025	8 septembre 2025
3 février 2025	2 juin 2025	1 ^{ER} octobre 2025
3 mars 2025	7 juillet 2025	10 novembre 2025
7 avril 2025	4 août 2025	1 ^{er} décembre 2025

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la DG, greffière trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

2024-12-198

SOUSSION POUR LOGICIEL PG MODULE PAYE

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité achète le module paye de PG Solutions.

Adoptée

2024-12-199

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÉGLEMENT CONCERNANT LE BUDGET

Point ajourné au mercredi 9 décembre 2024 à 18h00.

2024-12-200

VOIRIE

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité autorise la réparation du pont du 2^e rang par M. Robert Loisel accompagné de M. Jean Molloy.

DÉCLARATION PÉCUNIÈRE

Les déclarations d'intérêts pécuniaires ont été déposées par la directrice générale à la réunion du conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-12-201

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene que la séance soit levée à 19h30.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Rolande Beebe, maire

Nancy Castilloux,
DG par intérim